

TERMES DE RÉFÉRENCE

Oxfam est un mouvement mondial de personnes qui luttent contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. Dans toutes les régions, du local au mondial, nous travaillons avec les populations pour apporter un changement durable.

APERÇU	
Titre et brève description de l'exigence	Assistance Juridique
Lieu de livraison	Tunisie – à distance
Date de début du contrat	01 ^{er} Octobre 2026
Comment postuler	Une offre technique Une offre financière CV et présentation du cabinet incluant le portefeuille relationnel <i>Voir la section « 3. Processus de candidature » pour plus de détail</i>
Date limite de soumission des offres	28 Août 2026
Considérations spécifiques	NA

1. CONTEXTE ET HISTORIQUE

Oxfam souhaite renforcer sa conformité juridique et sécuriser ses activités. Dans ce cadre, elle souhaite recruter deux Avocats et/ou cabinets spécialisés afin de fournir une assistance juridique concernant la réglementation applicable, la rédaction de contrats et la gestion des risques juridiques. Le premier serait sous un contrat de service mensuel à prix fixe et le deuxième sous un contrat cadre qui reporte une facturation à la demande du service avec un prix fixe par consultation.

A- Les objectifs:

❖ Fournir un appui juridique spécialisé afin d'assurer la conformité légale et la protection des intérêts de l'organisation.

- Fournir des conseils juridiques sur les questions légales liées aux activités de l'organisation.
- Fournir des consultations spécifiques à la suite des incidents opérationnels internes ou celles causées par des éléments externes (Tel que les nouvelles lois en vigueur, réclamation externe...)
- Examiner et rédiger des contrats, accords, lettres et documents juridiques ou administratifs à caractère légal.
- Assurer la conformité avec les lois et réglementations applicables.
- Assister dans la gestion des litiges ou des différends juridiques.

❖ Le consultant/cabinet sera chargé notamment de :

- Fournir des **avis juridiques écrits**.

- **Assister à des réunions en ligne ou présentielle selon le besoin, en relation avec ce service.**
 - Conseiller sur la **conformité réglementaire** (droit commercial, fiscal, social, etc.)
 - Assister dans la **gestion des litiges** ou procédures judiciaires (si nécessaire)
-
- Préparer ou réviser des **politiques internes et documents juridiques**.
 - Fournir un **appui juridique ponctuel** à la direction.
 - Recommandations pour améliorer la conformité juridique.

B- Durée du contrat:

La prestation contractuelle commencera le 01^{er} Octobre 2026 et prendra fin le 31 Mars 2029 et ce pour une durée totale de 30 mois. Cette durée est dépendante de l'année fiscale Oxfam d'où la fin contractuelle en Mars.

2. DÉLAI ET CALENDRIER DE PAIEMENT

Les paiements se feront comme suit :

- Pour le contrat cadre, facturation pour chaque consultation réalisée.
- Pour le contrat de service, sur une fréquence trimestrielle et dans un délai de 15 jours à partir de la date de soumission de la facture.

3. PROCESSUS DE CANDIDATURE

Instructions de soumission

Les offres et les candidatures doivent parvenir à Oxfam au plus tard le 28 Août 2026

Les réponses doivent être soumises par voie électronique à Najoua.Abdelmaoujoud@oxfam.org et Amira.Ouerghemmi@oxfam.org

L'objet du courrier doit être [Assistance Juridique + [Nom du soumissionnaire ou du cabinet]]

Conditions administratives

Pour être présélectionné et évalué selon les critères d'attribution, les documents suivants doivent être joints à cette

Pour le contrat de service et/ou le contrat cadre

Documents à soumettre		Importance
1	Offre financière mensuelle et/ou par prestation + Proposition technique. • Tous les prix doivent être indiqués en Dinars Tunisien et en toutes taxes comprises. • La date et la validité du devis doivent être indiquées.	Obligatoire
2	Preuve d'enregistrement : Patente et RNE (3 mois)	Obligatoire

4. CODE DE CONDUITE

Oxfam s'engage à garantir l'intégrité de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à respecter des normes éthiques élevées. Le respect de toutes les lois et réglementations et la garantie d'une concurrence loyale sont fondamentaux pour cet engagement. Nous promouvons activement ces principes et ces normes et attendons de tous nos fournisseurs qu'ils s'y engagent.

Tous les consultants/candidats sont tenus d'accepter et d'adhérer au [Code de conduite des non-employés d'Oxfam](#)¹. Ces codes de conduite définissent les normes et principes spécifiques dans les domaines des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et de la lutte contre la corruption que les fournisseurs doivent respecter.

5. ANNEXES

- [Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts pour les parties](#)
- [Politique de sauvegarde](#)
- (Le cas échéant) [Politique d'Oxfam de protection de l'enfance](#)
- (Modifier et utiliser si applicable) [Exemple d'avis de confidentialité](#)

¹ Le Code de conduite des non-employés s'applique à tous les travailleurs indépendants ou employés contractuels de fournisseurs qui travaillent sur les sites d'Oxfam, ou qui ont accès aux documents d'Oxfam, ou qui peuvent représenter Oxfam de quelque manière que ce soit mais ne font pas partie de l'entité juridique d'Oxfam)